



## Communiqué de presse

Saint-Denis  
Le 08 mars 2012

### Installation du conseil régional de la sécurité et de l'éducation routière

---

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

#### La société civile, acteur majeur de la sécurité routière

Donner plus de place à la société civile dans la politique de sécurité routière est un des objectifs principaux du conseil interministériel de sécurité routière qui s'est tenu le 11 mai 2011 à Paris.

Pour répondre localement à cette attente, Michel Lalande, Préfet de la Réunion a proposé la mise en place d'un CRSE (conseil régional de la sécurité routière et de l'éducation routière).

Ce conseil qui a vocation à devenir l'instance privilégiée de la concertation en matière de politique locale de sécurité routière se réunira pour la première fois demain matin avec l'ensemble de ses membres.

Une présentation à la presse du rôle, de sa composition, des missions que cette instance aura à mener se tiendra **vendredi 9 mars 2012 à 10h30** en salle Mahé à la Préfecture.

Cette installation donnera lieu également à la présentation du bilan 2011 en matière de sécurité routière et de la démarche d'harmonisation des vitesses par rapport au réseau routier.